

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Fleischer, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 Septembre 1878.

Bulletin politique.

Il n'est pas encore hors de propos de dire quelques mots de la revue de dimanche dernier. Notre belle armée s'y est fait voir sous son vrai jour, c'est-à-dire en tenue de campagne, et entraînée par une période de grandes manœuvres, pendant lesquelles elle a exécuté des mouvements en tous points semblables à ceux de la vraie guerre.

On a pu juger de visu l'application des règlements sur la mobilisation des troupes, les réservistes étant venus grossir les effectifs de chaque compagnie. Les organes républicains n'ont pas manqué d'en faire honneur au régime dont nous jouissons. Nous avons, hier, fait justice de cette outre-cuidante prétention.

Les résultats acquis démontrent au contraire, une fois de plus, l'inanité de ce principe républicain fondamental : l'abolition des armées permanentes. Maître Gambetta, qui daignait assister à la revue, a pu en avoir sous les yeux la preuve des plus palpables, lui auquel un mandat impératif dans ce sens était naguère imposé à Belleville. Et si, pour le malheur de la France, ce Génie devenait bientôt le maître officiel de cette République dont il fut un instant le dictateur, il deviendrait bientôt l'un des plus fougues apôtres du militarisme.

En attendant que la France subisse la honte de voir maître Gambetta assis légèrement sur le fauteuil présidentiel, l'habile opportuniste commence sa tournée de commissaire voyageur politique. Mandé à Valence, où il se rend dans un bateau à vapeur prêté par la municipalité radicale de cette ville, il va d'abord prendre sa large part d'un plantureux banquet; ensuite il débitera à ses amis un de ces discours à effet dont il a le secret. Mais le bouquet de ce feu d'artifice de pa-

roles éclatera à Romans, dans la vaste enceinte d'un cirque construit pour la circonstance, et où la bonne parole sera développée en un programme qui sera porté dès le soir aux quatre coins de la France républicaine.

A cet égard, le gouvernement qui a interdit la réunion du congrès socialiste ouvrier, nous paraît au moins bien indulgent de tolérer une pareille marche triomphale d'un homme érigé ouvertement, et dès longtemps déjà, en candidat éventuel à la plus haute magistrature de la République, et dont le domicile à Paris est déjà le centre d'un second gouvernement plus influent et plus puissant, en réalité, que celui qui siège à l'Élysée et dans ses divers ministères.

Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs le but réel que poursuit, à la veille des élections sénatoriales, l'ex-dictateur. Il s'agit de tromper encore une fois les électeurs; à ce jeu-là, le maître est de première force. Cependant nous doutons qu'il réussisse; à moins d'être affligés d'une cécité irrémédiable, les électeurs doivent savoir aujourd'hui se mettre en garde contre les leurreurs qu'on tendra encore à leur crédulité.

Nous apprenons que le grand comité radical de Lyon, qui n'est autre que l'ancien comité de la rue Grôlée, a repoussé la candidature d'Henri Rochefort. On ajoute que l'influence de M. Gambetta et de ses amis n'est pas étrangère à cette décision. C'est le fameux M. Habeneck qui serait le candidat officiel des radicaux. Cette candidature, si réellement elle se produit, a de nombreuses chances de succès. Dans le camp radical, il suffit qu'une chose soit absurde pour qu'elle soit mise sur le champ à exécution.

Chronique générale.

CRISE MINISTÉRIELLE.

Au moment de mettre sous presse notre première édition, lisons-nous dans les Ta-

blettes d'un Spectateur, nous apprenons une grave nouvelle que nos renseignements de la dernière heure viennent confirmer: c'est l'ouverture de la crise ministérielle.

M. Léon Say avait préparé dans son entier le travail de la conversion du 5 0/0. L'exécution de cette grande mesure financière, dont il avait fait part à plusieurs amis communs de lui et de M. Gambetta, avait été approuvée. Aussi M. Léon Say la considérait-il comme chose résolue.

Mercredi soir, en recevant du ministre de l'intérieur communication du discours de M. Gambetta à Valence, M. le ministre des finances a été fort surpris d'y trouver cette déclaration: « Pour ma part, je suis opposé à la conversion de la rente. »

Dès hier matin, M. Léon Say informait ses collègues et ses amis de sa résolution: après tout ce qu'il avait fait pour préparer la conversion, il ne pouvait plus conserver son portefeuille dans le ministère.

Dans nos hautes régions politiques et financières, on donne comme définitivement arrêtée la nomination de M. Léon Say au poste de gouverneur de la Banque de France, en remplacement de M. Rouland.

M. GAMBETTA EN VOYAGE.

La République française nous apporte le compte rendu de la réunion de Romans à laquelle assistaient, dans un « cirque en planches construit exprès », environ six mille personnes, parmi lesquelles les conseillers généraux du département, le maire et le conseil municipal de Romans, les sénateurs et députés de la Drôme, plusieurs députés de l'Ardèche, de l'Isère et du Vaucluse.

La séance était présidée par M. Malens, assisté de MM. Loubet et Christophe. Après la lecture d'une lettre d'excuses de M. Chevandier, d'une lettre d'adhésion de M. Naquet, M. Malens prononce une courte allocution.

Après M. Malens, M. Gambetta se lève et prend la parole.

Le chef des opportunistes cherche à justifier la conduite et la méthode des républicains, et aborde ensuite l'examen des questions intérieures à résoudre à bref délai.

M. Gambetta désire-t-il la retraite du Maréchal? Non. Le Maréchal « doit rester à son poste jusqu'au bout. Il ne se retirera pas, il ne doit pas se retirer, il ne peut pas se retirer, il n'a aucun intérêt à se retirer. »

Avec quelle vigueur M. Gambetta insiste sur ce point! On en comprend parfaitement la raison; M. de Mac-Mahon est le plus constitutionnel des présidents, il laisse à M. Gambetta la plénitude des pouvoirs et ne garde qu'un vain titre; il lui permet de se préparer à le remplacer, et surtout de préparer les autres à l'idée de voir un fou furieux à la tête de la France.

La France et l'étranger s'habituent à voir en Gambetta le maître du gouvernement, et, en 1880, il paraîtra tout naturel que celui qui exerce la réalité du pouvoir en revête aussi les signes extérieurs.

« Lentement mais sûrement » M. Gambetta monte à son but: point de crise, point de secousse, point de lutte à main armée, la légalité suffit; c'est une arme plus commode et plus efficace. La vraie démocratie arrivera légalement au pouvoir, légalement elle écartera, persécutera et dépouillera les conservateurs. Elle a déjà bien commencé.

Pour calmer l'impatience des affamés, le chef de l'opportunisme leur jette à ronger l'os du cléricisme, et à Romans il a répété son vieux cri de guerre: L'ultramontanisme, voilà l'ennemi! La haine de l'Église est la plus ardente de toutes les haines qui fermentent au cœur des radicaux, et on peut lui laisser le champ libre sans éveiller les alarmes d'une certaine bourgeoisie: Qu'y a-t-il? demande le lecteur des Débats. Un Frère que l'on dépouille, un curé qu'on égorge? Ce n'est rien! — Et il se rendort tranquille.

L'imprudent ne voit pas que la haine du prêtre n'est que la haine du frein moral, et

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PUPILLE DE SALOMON

PAR

Mlle MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

VII.

Six mois se sont écoulés. Un pâle soleil d'automne, laissant ses rayons glisser entre des rideaux de soie, éclaire une des chambres du plus élégant hôtel qui soit construit dans la rue Lafayette. Des meubles nacrés, des sièges satinés recouverts de velours en guipure de Venise, disent que cette chambre est celle d'une personne riche: les mille riens précieux, l'ornant avec profusion, révèlent en même temps que c'est une femme qui l'habite.

Devant un guéridon en bois d'olivier, une femme en effet est assise. Ses vêtements répondent au luxe déployé autour d'elle. Un peignoir de cachemire

blanc, orné de valenciennes et de nœuds de ruban, l'enveloppe; ses cheveux sont négligemment relevés sous un peigne d'écaïlle blonde; dans le baguier posé non loin d'elle étincellent des pierreries dont ses mains ne sont pas ornées encore, car il est neuf heures du matin, et les soins de la parure ne s'imposent pas si tôt.

La jeune femme écrit. Les nouvelles qu'elle annonce doivent être douces, ceux auxquels elle s'adresse doivent être aimés, car ses doigts s'agitent rapidement, un joyeux sourire est sur ses lèvres, son regard s'anime par moments.

Jetons un regard sur cette lettre qui ne voulait être d'abord qu'un billet et dont les pages s'ajoutent les unes aux autres, comme si celle qui les trace ne pouvait quitter dans sa pensée celui vers lequel elles vont s'envoler.

« Cher père, à demain! Enfin, nous allons nous envoir aux Frénes. O notre douce vie d'autrefois, dont quelques mois à peine nous séparent et qui déjà me semble si loin! Quelle joie de vous revoir, cher père bien-aimé! et, pendant quinze grands jours, de rester là, auprès de vous! Combien vous devez vous trouver seul, privé de votre Alice!

» Consolerez-vous, consolerez-vous vite, la voilà qui revient à vous et non-seulement votre fille mais votre fils aussi. Le bonheur ne vous est-il pas double, maintenant que vous avez deux enfants? Mon Léopold ne m'a pas laissé une minute depuis

notre mariage. Il était si jaloux de présenter sa femme dans tous les domaines où il a entrée par delà des limites de nos frontières bretonnes que je rêve, quand je m'endors, de routes poudreuses, de salons pleins de fleurs, de sourires de bienvenue et de paroles flatteuses. Mais la satiété est venue depuis longtemps. Autant j'aimais à me rendre, près de vous, à quelques-unes de ces réunions dont votre prudente sollicitude craignait de multiplier pour moi les fatigues, autant je suis lasse de cette vie agitée au milieu de laquelle rayonne pourtant à mes yeux, comme une étoile aperçue au travers d'un tourbillon de poussière dorée, la tendresse de mon Léopold qui voudrait jeter tous les succès au-devant de votre fille... »

A ce moment, Alice s'interrompt. La portière brodée à l'Indienne se soulève et donne passage à M. Montferrier.

Par un mouvement presque enfantin, Alice lui tend son front: il y pose un baiser.

— Ne vous dérangez pas, ma chère amie, dit-il en arrêtant le geste de sa femme qui voulait avancer un fauteuil. Je n'ai à vous dire qu'un mot. Vous écrivez, je le vois; c'est à M. Benoît, sans doute?

— Oui, je lui annonce notre arrivée aux Frénes: je lui explique...

— Je regrette beaucoup, Alice, que ce projet de passer quelques jours près de votre père ne puisse

se réaliser dès maintenant. Voici deux lettres que je viens de recevoir et qui changent notre programme.

— Mon père est malade! il revient à Nantes! s'écria la jeune femme.

— Du tout. Quelle idée! Lundi, continua M. Montferrier en jetant sur le guéridon deux enveloppes contenant de larges cartes, dîner officiel à la Recette, et, dans dix jours, grande chasse chez le baron de Marnis. Votre amazone ne serait pas assez élégante pour cette réunion, Alice, il vous faudra en commander une nouvelle.

— Eh! ne pouvons-nous donc refuser ces deux invitations? répondit Alice avec feu. Comment! depuis six mois, nous n'avons vu mon père qu'à de rares intervalles: voici déjà longtemps qu'il nous attend aux Frénes. Tant qu'il s'est agi de me présenter à vos connaissances d'alentour, je n'ai pas fait d'objections, Léopold. Je comprenais fort bien que l'on ne pouvait interrompre et recommencer sans cesse des visites-faites ainsi à la ronde. Mais ici, à Nantes, dans le centre de notre vie habituelle, devons-nous être esclaves de la première parole venue? Nous nous excuserons près de M^{me} de Marnis...

— Nous ne nous excuserons près de personne, reprit M. Montferrier. Je trouve convenable de répondre affirmativement.

— Mon cher ami, je voudrais revoir mon père.

quand ce frein sera brisé, où s'arrêteront les masses ?

M. Gambetta, se posant encore en financier, a déclaré qu'il était opposé à la conversion du 5 0/0.

Cette nouvelle a causé une vive émotion à la bourse d'hier.

On se rappelle que la République française avait annoncé, dans de nombreux articles, la conversion du 5 0/0.

La République française est le journal de M. Gambetta. Aujourd'hui, il paraît que la spéculation à la baisse a eu le temps de racheter et de se retourner à la hausse; aussi toutes les valeurs ont-elles monté.

Le 5 0/0 s'est élevé hier à 113 fr. 85, en hausse de 4 fr. 05 sur la veille.

Deux motifs sérieux paraissent avoir déterminé la tournée de M. Gambetta dans le Midi.

Les lauriers de MM. de Freycinet, de Marcère et Léon Say, empêchaient M. Gambetta de dormir. Notre aspirant dictateur sait que la République est volage, et, craignant un caprice, il a cru l'heure venue de réagir contre l'influence que son ami de Freycinet semblait vouloir conquérir à ses dépens. La popularité républicaine est affaire de grosse caisse. Qui ne balonne pas est mort, et M. Gambetta craint le trépas.

On a remarqué en effet dans les discours et conversations de M. le ministre des travaux publics une tendance marquée à donner une note plus thiriste que Gambettiste. Est-ce effet de conviction ou de tactique? On ne sait! Toujours est-il que M. de Freycinet ne veut plus de rôle effacé. Il a une politique à lui, ou du moins il le croit et le dit au risque de déplaire à M. Gambetta, et celui-ci se met en devoir de parer la botte.

Mais quel que soit le résultat de ces nouvelles balconnades, il n'en restera pas moins acquis :

1° Que M. Gambetta commence à trouver plus d'épines que de fleurs, même dans ce parler opportuniste semé de ses propres mains;

2° Que le parti violent, en dépit des harangues ministérielles, est loin d'avoir abdiqué;

Soit, en résumé, que la République de 1878 est en proie à ces convulsions originelles de divisions et de violences qui ont, en peu de temps, jeté ses devancières dans la fosse!

Comme on le verra plus loin dans le discours qu'il a prononcé au Reichstag, le prince de Bismark est arrivé à cette conviction que le socialisme ne saurait être aisément transformé en instrument de domination; c'est maintenant, à son avis, « un ennemi dangereux, qui menace gravement l'Etat et la société ». Aussi met-il à la poursuite partout sa décision et sa vigueur habituelle. A une certaine époque, il aurait volontiers contribué à la propagation chez ses voisins; il craint aujourd'hui la contagion pour son propre pays.

— Vous attendrez deux semaines de plus.
— Il va s'affliger.
— M. Benoît est assez raisonnable pour savoir que ce n'est pas à lui que maintenant vous devez d'abord.
Elle joignit les mains :
— Léopold, dit-elle, voici la première demande que je vous adresse depuis notre mariage.
— Je suis désolé, ma chère Alice, que vous me forciez ainsi à formuler un premier refus.
— Et pourquoi un refus? s'écria-t-elle. Vous m'étonnez beaucoup, mon ami. Quoi! depuis six mois vous m'avez ménagé mille gracieuses surprises et, tout à coup, vous ne pouvez condescendre à un juste désir. Je vous suis très-reconnaissante des efforts que vous avez faits pour m'être agréable, mais, puisqu'il faut vous le dire, dans toutes ces réunions, à la fin je m'ennuie, Léopold.
— Croyez-vous donc que je m'y amuse? répartit le jeune mari avec humeur. Seulement je sais, et, si vous l'ignorez encore, vous devez apprendre, Alice, ce que nous devons à notre position.
— Je suis loin de le contester. Mais une belle position peut s'accorder, je pense, avec la liberté individuelle.
— Quand cette position est faite, peut-être.
— Comment, quand elle est faite? Est-ce que la nôtre ne l'est pas?
— Plaisez-vous, Alice? dit M. Montferrier de

Au moment où des mesures rigoureuses sont préparées en Allemagne contre la secte internationale qu'il n'a pas été possible d'enrégimenter au service de l'Empire, le chancelier n'admet pas qu'elle garde, au dehors, la liberté d'exposer publiquement ses doctrines. C'est ce qui explique comment le Congrès ouvrier qui devait avoir lieu à Paris a été interdit. Les félicitations ironiques que les feuilles officieuses de M. de Bismark adressent à notre gouvernement pour l'énergie qu'il a déployée, ne laissent, sous ce rapport, subsister aucun doute. Les républicains ont obéi à une injonction venue de Berlin.

C'est une nouvelle humiliation que leur inflige le redoutable homme d'Etat dont, l'année dernière, ils invoquaient si haut l'alliance et le patronage. Il leur fait payer cher ses bons offices. Forcé leur est d'en passer par toutes ses fantaisies et de le suivre dans toutes ses évolutions. M. de Bismark ne veut plus entendre parler de démocratie sociale; voilà les détenteurs républicains du pouvoir obligés d'imposer silence aux socialistes. Mais ceux-ci ne sont-ils pas fondés à leur dire : « En vertu de quel droit agissez-vous? Nous ne sommes pas vos sujets; nous sommes souverains autant et plus que vous-mêmes. »

La correspondance envoyée de Saint-Petersbourg au Journal des Débats constate que les nihilistes, les radicaux de la Russie, se recrutent surtout dans les rangs de la petite noblesse et de la bourgeoisie. C'est de là que viennent également ces hommes froidement criminels qui ne reculent même pas devant l'assassinat. Le clergé ne peut rien contre de pareils égarements. Issu du bas peuple, habitué comme lui à la grossièreté des instincts les plus vulgaires, le pope n'a aucune prise sur les classes moyennes; tout au plus exerce-t-il sur les paysans une action superstitieuse et païenne. Ignorant, pauvre, avide et brutal, son influence morale et politique est nulle. Quant au clergé supérieur, il fait partie de la bureaucratie, et il jouit, auprès des masses populaires, juste de la même autorité sociale que les autres catégories du tschin.

C'est à cet état d'ignominie que nos républicains radicaux et tous les libres-penseurs, à commencer par ceux du Journal des Débats, voudraient réduire le clergé catholique. La Russie apprend aujourd'hui quel genre de service peut rendre à l'ordre social un clergé servile.

Nous avons annoncé la mort très-chrétienne de M. Guillemard, maire républicain du Havre.

Lorsque la révolution de 1848 le trouva pharmacien et le fit sous-préfet d'Yvetot, M. Guillemard acheta un fusil sur l'étui duquel il fit imprimer en lettres d'or : FUSIL DE M. LE SOUS-PRÉFET.

Sous l'Empire, plusieurs années après sa révocation, il se servait du même fusil et du même étui : ce qui l'a empêché d'avoir

ce ton froid qui le rendait si distingué lorsqu'il voulait bien le parer d'un sourire, mais que, dans ce moment, il abandonnait complètement à son naturel. Nous sommes jeunes, riches, bien élevés pour parler humblement, du meilleur monde pour dire plus vrai; la voie s'ouvre devant nous si large et si facile que, de nous-mêmes, nous semblons y glisser. Et nous resterions là, spectateurs indolents de la fortune d'autrui, quand il nous suffit de quelques soins pour la faire pencher vers nous de préférence! Comment ont donc fait tous ces capitalistes qui sont aujourd'hui à la tête des affaires non-seulement de la France, mais de l'Europe entière, et chez lesquels les litres et les dignités abondent en même temps que les millions? Croyez-vous qu'ils se soient enterrés dans les douceurs de leur chez eux? Tout au contraire, ils se sont fait valoir, on les a partout rencontrés, trouvant leur place avec honneur dans les salons d'abord, dans les palais ensuite.

— Je ne tiens pas du tout à ce que vous deveniez un Rothschild.

— Mais, si vous n'y tenez pas, j'y tiens, moi, dans la mesure que je peux atteindre, et vous, Alice, vous devez me seconder. S'il me fallait maintenant repousser, pour vous plaire, les avances qui me sont faites, au lieu de trouver dans votre alliance un moyen de plus d'assurer l'avenir... Il n'acheva pas.

un procès-verbal un jour qu'il chassait sur un terrain réservé. Pendant qu'il était sous-préfet d'Yvetot, il prit un arrêté qui mérite de lui survivre.

En voici à peu près le texte :

« Considérant que nous sommes en République;

» Qu'il importe de ne pas permettre aux populations de conserver plus longtemps le souvenir de la tyrannie;

(Suivaient dix autres considérants de cette force.)

» Le sous-préfet d'Yvetot arrête :

» Art. 1^{er}. — Les pains que les boulangers ont encore l'habitude d'appeler couronnes devront désormais être nommés *popottes*. »

Après cela il faut tirer l'échelle!

M. Félix Voisin, ancien préfet de police, conseiller à la Cour de cassation, vient de former une société pour la protection des engagés volontaires élevés dans les maisons d'éducation correctionnelle. Le ministre de l'intérieur, qui autorise la formation de cette société, vient de donner des ordres pour que les antécédents judiciaires des jeunes détenus qui s'enrôlent ne soient pas divulgués, afin qu'on ne confonde pas avec des repris de justice des enfants qui, quoiqu'envoyés en correction, ont été acquittés comme ayant agi sans discernement.

DISCOURS DU PRINCE DE BISMARK.

Voici les paroles que le grand chancelier de l'empire d'Allemagne a prononcées mardi au Reichstag de Berlin :

« Je n'ai jamais eu, et n'ai pas non plus aujourd'hui l'intention de prendre part à la première discussion du projet de loi, mais je suis forcé de monter à cette tribune pour répondre aux paroles prononcées, par M. Bebel, dans la séance d'hier, et par M. Richter, lors de la discussion du projet relatif aux socialistes.

« Ces députés m'ont reproché d'avoir pactisé avec les socialistes.

« Si l'on veut, en parlant ainsi, faire allusion aux efforts que j'ai faits pour améliorer le sort des classes ouvrières, on se prive d'un grand bien pour éviter un petit mal. Je ne nie pas, par exemple, mes relations avec M. Rodbertus, qu'on ne veut certainement pas comparer à ce qui nous occupe en ce moment.

« M. Richter m'a également reproché de m'abstenir, plus que je ne le devrais, de prendre part aux travaux parlementaires. Je n'agis pas ainsi par goût, mais parce que j'y suis forcé par l'état de ma santé affaiblie par le service. »

Le prince de Bismark examine ensuite une à une les assertions de M. Bebel et dit qu'il n'a jamais chargé M. Eichler d'entamer, en son nom, des négociations avec les socialistes. Il ajoute qu'il n'a jamais, du reste, entamé de négociations avec les mem-

— Eh bien? demanda-t-elle.
— Eh bien! j'en serais fâché, répliqua-t-il sèchement comme s'il n'osait dire toute sa pensée. D'ailleurs, je ne vois pas que vous soyez si à plaindre, continua-t-il. Je vous prodigue toutes choses, je tiens même à ce que vous soyez envieux; partout on vous trouve charmante, car vous plaisez beaucoup, Alice. Je savais bien qu'il en serait ainsi.
— Et c'est pour cela que vous m'avez recherchée! s'écria-t-elle avec un accent déchirant. Votre ambition veut se parer de moi.
— Ma chère, veuillez le prendre sur un ton plus tranquille...
— C'est cela! continua-t-elle en se levant d'un bond. On a des chevaux de race, on a un beau château, on a une femme aimable et riche! Je suis une chose, n'est-ce pas?
— Oh! faites-moi grâce des phrases...
— Mon Dieu! murmura la jeune femme en retombant assise sur sa chaise et couvrant son visage de ses mains crispées, mon Dieu! que viens-je d'apprendre! je ne suis pas aimée de mon mari!
M. Montferrier s'approcha d'elle :
— Alice, dit-il, voici la première scène dont vous voulez bien m'honorer. Epargnez-les moi à l'avenir, je vous prie, c'est la chose du monde que j'ai le plus en horreur.
Elle ne répondit pas. Des larmes ruisselaient à travers ses doigts enlacés sur ses yeux.

bres de ce parti et qu'il ne considère pas ses entretiens avec Lassalle comme des négociations entamées avec un socialiste. Il déclare que toutes les assertions de M. Bebel sont inexactes.

Le prince de Bismark dit, en outre, que le comte de Hatzfeld l'a vu, pour la dernière fois, en 1835, dans la maison de son père, et que Lassalle ne lui a parlé en tout que trois ou quatre fois.

Le chancelier de l'empire fait remarquer que c'est Lassalle qui a recherché ces entretiens. Il dit que Lassalle professait des opinions nationales, et même monarchiques, bien qu'il lui fût indifférent que le pays fût gouverné par une dynastie de Hohenzollern ou par une dynastie Lassalle. (Rires.)

Le prince de Bismark ajoute que Lassalle était un homme de grandes capacités, un homme d'esprit et de savoir.

« Je serais bien heureux, dit le chancelier de l'empire, d'avoir à la campagne un voisin aussi bien doué. (Rires.)

« Il n'est pas vrai que mes relations avec Lassalle aient été rompues.

« Je n'ai jamais songé à donner à notre pays le suffrage universel. Je l'ai accepté avec répugnance comme une tradition de Francfort. Je ne peux pas admettre que le suffrage universel soit désavoué par les résultats actuels.

« Il est vrai que j'ai soutenu des associations de production. Pendant mon séjour en Angleterre, j'ai appris à estimer cette institution; mais ce que M. Bebel a dit à ce sujet n'est pas exact.

« Il est également faux que le socialiste Fritzsche m'ait envoyé des rapports. C'est là un mensonge et je m'en rapporte sur ce point au témoignage de M. Fritzsche. Il est vrai que j'ai envoyé le conseiller intime Wagener à Eisenach pour qu'il m'adressât des rapports sur les délibérations qui avaient lieu dans cette ville. J'ai pensé que mon devoir m'obligeait à agir ainsi. Je pense que le socialisme est un ennemi dangereux qui menace gravement l'Etat et la société. Ce parti invite, en effet, tous les jours les citoyens à renverser violemment les institutions existantes.

« On a applaudi à l'assassinat du général Mesentzoff comme à un acte de justice, on a terminé un article à ce sujet par ces mots : *Discite justitiam moniti*, c'est-à-dire : Prenez garde! A quoi? Tout simplement au couteau de l'assassin de Mesentzoff, au fusil de Nöbling. S'il faut que nous vivions sous la tyrannie d'une pareille société de bandits, toute existence deviendra impossible. J'espère que le Parlement appuiera le gouvernement et que l'on fournira à l'empereur les moyens de protéger sa personne, ses sujets prussiens et ses compatriotes allemands.

« Il est possible qu'il y ait encore quelques victimes de notre côté, mais tous ceux qui mourront ainsi pourront se dire qu'ils succombent au champ d'honneur, pour le bien de la patrie! »

L'Assemblée décide, à une forte majorité, que le projet de loi contre les socialistes sera renvoyé à une commission de 24 membres.

Tout à coup, elle frissonna : sa respiration parut se saccader.
— Qu'avez-vous? demanda Léopold.
— J'ai froid, répondit-elle en étendant ses bras qui tremblèrent de nouveau.
Son mari lui prit la main :
— Vous allez avoir la fièvre, dit-il. Folle que vous êtes de vous jeter dans un pareil état! Je vais appeler Philiberte. Il faut vous mettre au lit. Ce ne sera rien, j'espère.
— Il sonna.
— Prenez un peu d'éther, ajouta-t-il, je reviendrai dans une heure.
La femme de chambre entra : M. Montferrier sortit, abandonnant Alice à ses soins.
— Madame s'est donc trouvée subitement malade? demanda Philiberte en étendant les yeux sous lesquelles la jeune femme frissonnait toujours.
— Ce ne sera rien, merci. Vous pouvez vous retirer.
— Je n'ose laisser Madame toute seule. Si elle voulait bien me le permettre, je m'assiérais derrière le pied de son lit. Elle ne me verrait pas et serait servie à l'instant si elle avait besoin de quelque chose.
— Restez, je le veux bien.

(A suivre.)

Chronique militaire.

Les anciens sous-officiers des classes 1870, 1871 et 1873, appartenant à la réserve, sont prévenus que les engagements de cinq ans donnant droit aux avantages stipulés par loi du 22 juin 1878, peuvent être autorisés pour eux à condition qu'ils en fassent la demande, avant le 22 décembre prochain, au commandant du bureau de recrutement de la subdivision où ils sont domiciliés.

Des engagements ne peuvent être contractés qu'au titre de leur anciens corps.

Chronique Locale et de l'Ouest.

SAUMUR ET SES TRADITIONS.

L'HÔTEL-DE-VILLE. — SES ARMES ET LEUR VRAIE DEVISE.

En même temps qu'il annexait à la couronne de France le château féodal de son oncle René d'Anjou, le roi Louis XI accordait aux habitants de Saumur des franchises communales avec droit de bâtir un Hôtel-de-Ville calqué sur l'architecture militaire du château et coordonné avec les murailles d'enceinte de cette forteresse.

Un écu « murillé de sable, au chef d'azur, accompagné de trois fleurs de lys d'or, et S gueules sur le tout, surmonté d'une couronne murale et entouré d'un ruban avec la devise: *Mania fallunt hostem, tormentum dextra domat!* » Cet écu, disons-nous, consacrait l'entente du souverain avec la commune.

La devise, *Mania fallunt hostem, tormentum dextra domat*, que nous avons traduite ainsi dans une étude précédente: *les murailles imposent à l'ennemi, le courage dompte le canon*, affirmait l'emploi de ce nouvel engin de guerre, *tormentum*, dans l'attaque des forteresses (1).

Les lettres patentes de Louis XI n'existent plus; elles ont disparu, avec la mutilation de l'écu, dans l'effervescence de la grande Révolution du dernier siècle; mais le fait d'histoire est d'une tradition incontestable.

De certains documents cités par M. Port, dans son dictionnaire historique, la concession aux habitants de tenir des assemblées dans un Hôtel-de-Ville serait due à Charles V et remonterait à 1374.

L'auteur du dictionnaire ne paraît pas ajouter foi à cette assertion; il dit: « Les Saumurois pourtant, eux-mêmes, ne revendiquaient pas, dans le XVIII^e siècle, pour leur mairie une antiquité si haute, se contentant de l'affirmer antérieure de près de quarante ans à celle même d'Angers. » Il attribue à Charles VII, par lettres données à Montreuil-Bellay en 1437, l'institution des assemblées périodiques, l'élection de deux échevins, d'un procureur syndic, d'un secrétaire et d'un receveur de ville, et termine en disant: « Louis XIII confirma ces privilèges en 1645 et les statuts communs furent rédigés en 1650; les registres des délibérations ne datent que de 1662. Les armoiries de Saumur portent d'azur, à une ville naissante crénelée de deux créneaux d'argent, soutenue d'une champagne de gueules, chargée d'un S et surmontée de trois fleurs de lys d'argent. Pour devise: *Mania fallunt hostem*, ou au XVII^e siècle notamment sur les livres de l'imprimeur R. Hernault: *Hic murus ahenæus esto!* »

Toutes ces citations, ainsi qu'on en peut juger à la lecture, jettent un doute sur l'âge de notre Hôtel-de-Ville et de nos franchises communales; tout en reconnaissant le mérite de l'auteur du dictionnaire et de son œuvre, nous essaierons d'éclaircir ce doute.

Nous maintenons, d'abord, nos prémisses qui attribuent au règne de Louis XI (1474) la première construction de l'Hôtel-de-Ville et l'origine des armoiries décrites plus haut, celles données par M. Port ayant été modifiées par la commission dont d'Hozière, sous Louis XIV, fut le secrétaire.

L'existence postérieure des registres des délibérations (1662) ne prouve rien contre l'antiquité de l'Hôtel-de-Ville; de nos jours, l'institution du Bureau de bienfaisance date bien de l'an VII et l'on ne retrouve ses registres que depuis l'an XI; tout cela prouve des pertes occasionnées par les événements

et peut-être aussi par la négligence de quelques administrations.

La confirmation des privilèges de l'Hôtel-de-Ville par Louis XIII est un fait qui s'explique naturellement. Ce prince, en s'appropriant la chapelle des Ardeilliers pour la donner en 1645 aux pères de l'Oratoire, voulut enlever aux habitants tout prétexte de s'opposer à son projet; il donna une sanction nouvelle à leurs privilèges qui existaient déjà; puis, en 1650, Louis XIV, qui organisait tout, qui désirait réglementer les institutions pour les assimiler à son gouvernement, fit rédiger les statuts communaux.

Quant à la devise placée par l'imprimeur R. Hernault en tête de ses livres au XVII^e siècle, *Hic murus ahenæus esto* (1), elle n'est point une variante à celle de l'écu de la ville de Saumur, elle est propre aux armes de Castille.

Anne d'Autriche la portait dans son blason royal avec les armes de France et de Navarre en deux écus:

« Contre-partie de la maison d'Espagne » qui est écartelé au premier quart, contre-cartelé au premier et au quatrième canton de gueules au château crénelé d'or, sommé de trois tours qui est de Castille. (*L'Art héraldique*, XVII^e siècle, Paris.)

Plusieurs ouvrages des Pères de l'Oratoire sont décorés de ce blason; des ordonnances royales relatives à leur établissement aux Ardeilliers les portent également; nous les avons vus aux archives de l'Hospice général et à la bibliothèque de la ville. Cela s'explique par les bienfaits de la reine et du roi envers ces religieux.

PAUL RATOUIS.

La commune de Bagneux recevait, il y a quelques jours, la livraison d'une pompe à incendie; c'est encore un dévouement et à l'intelligente sollicitude de M. Demarest, l'excellent maire qu'elle vient de perdre, qu'est dû ce bienfait.

Les ressources de la commune ne permettant pas de faire face aux dépenses nécessaires pour l'acquisition de cette pompe, ce fut à l'aide d'une souscription, en tête de laquelle il souscrivit et dont il s'occupait encore quand la mort l'a frappé, que M. Demarest recueillit les fonds. Il eut l'heureuse idée de faire appel à la générosité des grandes Compagnies d'assurances contre l'incendie.

La Compagnie d'assurances mutuelles du Mans s'est empressée de souscrire pour 450 francs.

LES GRANDES MANŒUVRES.

Les deux brigades qui avaient pris part au combat de Croustelle se sont dirigées à l'Ouest de Poitiers et ont manœuvré entre la Boivre et l'Auxances.

Le 14^e de ligne qui figurait l'ennemi, renforcé de deux sections d'artillerie, occupait la rive gauche de l'Auxances entre la route de Parthenay et le chemin de fer de Poitiers-Saumur.

La 17^e division qui s'était formée à la bifurcation des routes de Parthenay et de Loudun, s'est mise en marche vers 40 heures, a forcé la ligne ennemie et passé l'Auxances, entre Migné et Auxances.

Les différents services administratifs, la prévôté, l'ambulance, l'état-major d'artillerie, le 90^e de ligne et 4 batteries du 20^e d'artillerie se sont ensuite dirigés vers Neuville, le 14^e de ligne s'est rendu à Etables, le 125^e à Yversais et le 68^e à Couture. Les cuirassiers étaient à Baslay et Vendœuvre.

Hier matin, est partie d'Angers une compagnie du 2^e pontonniers. A 10 heures, après avoir été passée en revue par le colonel, elle quittait la caserne du Clon, avec 7 bateaux, 12 voitures et 90 chevaux.

Cette compagnie se rend à Brissac, d'où elle va rejoindre le 9^e corps pour les grandes manœuvres. Les soldats sont en tenue de campagne: veste, pantalon de treillis serré dans la guêtre, sac au dos.

La présence de ce corps spécial fait supposer qu'un pont sera jeté sur le Thouet, entre Montreuil et les Trois-Moutiers, où doit se livrer une bataille contre une partie du 9^e corps en retraite.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS.

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

Le Grand-Théâtre fait sa toilette: on brosse les fauteuils, on nettoie les vitres, on

(1) Sois ici un mur d'airain.

après la salle, et l'on commence à rencontrer dans les rues d'Angers MM. les chanteurs et comédiens de la saison prochaine.

Nous retrouverons du reste dans la troupe de l'année 1878-1879 un certain nombre de personnes connues et aimées.

En première ligne, M. Gustave Lelong, chef d'orchestre, ayant sous sa baguette de commandement 40 musiciens: six premiers violons, cinq seconds violons, trois altos, trois violoncelles, trois contrebasses, deux flûtes, deux hautbois, deux clarinettes, deux bassons, quatre cors, deux trompettes, trois trombones, un timbaltier, une grosse caisse, un harpiste. — On voit que si la saison s'annonce bonne pour le Grand-Théâtre, elle s'annonce bonne aussi, grâce à ce magnifique orchestre, pour les *Concerts populaires* du Théâtre-Cirque.

Avec M. Lelong, nous revenons M^{me} Rita Lelong, première dugazon, première chanteuse d'opérettes, M. Descamps, second ténor, M. Boulanger, ténor, M. Servat, larquette et comique; tous artistes estimés du public. On cite encore dans la troupe M. Gustave Simon, régisseur général, M. Destez, premier régisseur.

Comme premier ténor, nous aurons M. Tollen; M^{me} Marguerite Nau, première chanteuse; M^{me} Thibaut, première dugazon tenant l'emploi concurremment avec M^{me} Lelong; M. Poulain, baryton venant, nous dit-on, du Théâtre-Lyrique de Paris; M. Sureau, basse; M^{me} Dieudonné, duègne; etc., etc.

Dans la comédie, les premiers rôles sont tenus par MM. Buquet, Monin, Astruc, Leprieux, etc., etc., et M^{mes} Kerby, Pagès, Servat, Astruc, Béliston, etc., etc.

Nous publierons, au reste, le tableau de troupe complet aussitôt qu'il nous aura été communiqué, mais dès aujourd'hui nous pouvons dire que l'impression produite par les noms des premiers sujets est excellente.

Le Grand-Théâtre ouvrira ses portes la semaine prochaine, samedi 28 septembre, par les *Mousquetaires de la Reine*.

Selon toute probabilité, la troupe d'opéra donnera sa première représentation à Saumur le lundi 7 octobre.

GLANES DE L'EXPOSITION.

28^e LETTRE DE PARIS.

La ville de Paris. — Le pavillon de la ville de Paris, placé au centre de l'Exposition du Champ-de-Mars et au milieu de la galerie des Beaux-Arts, occupe un emplacement de 3,500 mètres sur une longueur de 100 mètres, et est construit en fer et en fonte, de façon à pouvoir être démonté et transporté facilement, comme il le sera en effet après l'Exposition, pour demeurer au service de la préfecture de la Seine.

Des plantes et arbustes, sorties des serres de la ville, entourent ce pavillon à l'extérieur, et le bâtiment porte pour ornementation, à ses frises, les différentes armes de la ville de Paris depuis cinq siècles.

Un très-beau jardin le sépare du vestibule Rapp, et dès vos premiers pas dans ce jardin vous pourrez admirer le groupe de bronze magnifique représentant la France épuisée, soutenue par l'ange des combats, et ayant pour titre ces simples mots: *Gloria victis* (gloire aux vaincus).

Du côté de la rue des Nations, comme du côté de celle de la France, sont placées des statues remarquables, parmi lesquelles celles de Berryer, de Rambuteau, etc., etc.

Tout ce qui a trait à la ville de Paris, eaux et égouts, pompes, abattoirs et marchés, écoles et asiles, plans, dessins et reproductions, en plâtre de monuments, tout se trouve en ce pavillon, où l'on a exposé aussi de magnifiques tableaux appartenant à la ville: ainsi, pour ne citer que ceux-là, *le Christ en Croix*, de Bonnot, qui décore la Cour d'assises, et *le Saint-Vincent de Paul prenant les fers d'un galérien*, de l'église Saint-Nicolas-des-Champs.

Les eaux et égouts, représentés par des modèles de drague et par le plan d'irrigation de la plaine de Gennevilliers, wagonnet et charriot à bascule; les pompes, par un spécimen de tout leur matériel; les abattoirs, par le plan en relief du marché aux bestiaux de la Villette; et les écoles, par le fac-simile des magasins du mobilier scolaire, qui fournissent le mobilier à toutes les écoles.

Vous trouverez encore dans ce pavillon, avec des plans de Paris à diverses époques,

la reproduction de l'Hôtel-de-Ville, que l'on est en train de rebâtir, de plusieurs mairies de bibliothèques, entrepôts, marchés, prisons, asiles d'aliénés, églises, synagogues, hospices, cimetières, etc., etc.; enfin les travaux de toute nature des élèves récompensés dans les concours.

En un mot, Paris a voulu faire aux visiteurs les honneurs de chez lui, et il n'a rien épargné de tout ce qui pouvait intéresser le public. Nous estimons qu'il a réussi.

P. PROUTEAU (*de Saumur*),
Directeur-propriétaire du journal parisien
La Prime.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'*Univers illustré*:

La catastrophe sur la Tamise: Abordage du steamer *Princesse-Alice* par le *Bywell-Castle*. — L'exposition hippique de l'Esplanade des Invalides, et types de chevaux primés (trois gravures). — Marivaudage au Champ-de-Mars. — Théâtre des Bouffes-Parisiens: *Le Pont d'Avignon*, opérette-bouffe en trois actes, paroles de M. A. Liorat, musique de M. Ch. Grisard: acte premier. — Service funèbre à Notre-Dame, en l'honneur de M. Thiers (deux gravures). — Le départ pour la chasse. — *La Jeannette*, ancienne *Pandora*, équipée par une nouvelle expédition au pôle Nord. — Boulogne-sur-Mer: Plan du nouveau port en eau profonde. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 4 an, 22 fr.; 6 mois, 14 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DES

BANQUES DÉPARTEMENTALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: UN MILLION

62, rue de Provence, à Paris.

Succursale à Saumur, 4, place de la Bilange.

OPÉRATIONS.

Les ordres d'Achats et de Ventes AU COMPTANT, de toutes valeurs cotées ou non, exécutés au mieux des intérêts des clients, sont effectués au tarif officiel de 4 fr. 25 par 1,000 fr. — Courtage: 0,25 c. par titre de 200 fr. — Minimum de courtage de l'opération: 4 fr.

Les ordres d'Achats et de Ventes A TERME sont exécutés au tarif du courtage officiel, moyennant versement de garantie de 5 0/0 pour les fonds d'Etat français et d'un acompte de 10 0/0 pour les autres valeurs.

La Société reçoit les fonds en DÉPÔTS et COMPTES COURANTS: pour 1 à 3 mois, elle paie l'intérêt à raison de 2 0/0 l'an; pour plus, 3 65 0/0.

L'encaissement des coupons a lieu moyennant 0,25 c. 0/0 de commission. Il est gratuit pour les actionnaires et clients.

Souscription sans frais pour le compte des clients à toutes émissions de rentes, actions et obligations.

Renseignements gratuits aux actionnaires et clients sur toute affaire financière, tirages des valeurs à lots, etc.

Remise, sur demande, d'une notice détaillée sur les opérations de la Société.

AVIS

La Société paie tous COUPONS échus ou à échoir en JUILLET et AOUT, sans bordereaux ni classement.

(Envoyer fonds, titres et coupons par lettres chargées ou recommandées, à M. le directeur des BANQUES DÉPARTEMENTALES, 4, place de la Bilange, Saumur.)

LES BANQUES DÉPARTEMENTALES.

Musée des Familles et Modes Vraies. (Voir aux annonces.)

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse.

douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrocyprie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalésière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castellestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair

d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur, — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins n'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalésière est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalésière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BOCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANNEON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

| Départs de Saumur : | | Arrivées à Poitiers : | |
|---------------------|--|-----------------------|--|
| 6 h. 25 m. matin. | | 10 h. 30 m. matin. | |
| 11 — 20 — — | | 4 — 30 — soir. | |
| 1 — 30 — soir. | | 9 — 7 — — | |
| 7 — 40 — — | | 11 — 41 — — | |

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

| Départs de Poitiers : | | Arrivées à Saumur : | |
|-----------------------|--|---------------------|--|
| 5 h. 30 m. matin. | | 9 h. 40 m. matin. | |
| 10 — 45 — — | | 3 — 10 — soir. | |
| 12 — 45 — soir. | | 7 — 39 — — | |
| 6 — 15 — — | | 11 — 20 — — | |

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 SEPTEMBRE 1878.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | |
|----------------------------------|--------|---------|---|---|---------|---------|---|---------------------------------|--------|---------|---|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | |
| 3 % | 76 55 | 20 | » | Crédit Foncier colonial, 300 fr. | 380 | » | » | Canal de Suez | 770 | 5 | » |
| 4 % amortissable | 80 40 | 15 | » | Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p. | 153 | » | » | Crédit Mobilier esp. | 845 | 7 50 | » |
| 4 1/2 % | 107 50 | 25 | » | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. | 600 | » | » | Société autrichienne | 552 50 | 3 75 | » |
| 5 % | 113 85 | 1 05 | » | Crédit Mobilier | 477 50 | 1 25 | » | OBLIGATIONS. | | | |
| Obligations du Trésor, 1. payé. | 502 50 | » | » | Crédit Foncier d'Autriche | 535 | » | » | Orléans | 358 | » | » |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 336 | » | » | Charentes, 500 fr. t. p. | » | » | » | Paris-Lyon-Méditerranée | 356 50 | » | » |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 512 | 1 | » | Est | 097 50 | 1 25 | » | Est | 355 | » | » |
| 1865, 4 % | 544 | » | » | Paris-Lyon-Méditerranée | 1100 | 1 25 | » | Nord | 362 50 | » | » |
| 1869, 3 % | 411 | » | » | Midi | 838 75 | 1 25 | » | Ouest | 355 50 | » | » |
| 1871, 3 % | 402 | 1 | » | Nord | 1387 50 | 3 50 | » | Midi | 353 | » | » |
| 1875, 4 % | 519 50 | » | » | Orléans | 1192 50 | 5 | » | Charentes | 38 50 | » | » |
| 1876, 4 % | 518 50 | » | » | Ouest | 776 25 | 2 50 | » | C ^o Canaux agricoles | 276 35 | » | » |
| Banque de France | 3110 | » | » | Compagnie parisienne du Gaz | 1340 | 2 50 | » | Canal de Suez | 371 35 | » | » |
| Comptoir d'escompte | 737 50 | 2 50 | » | C. gén. Transatlantique | 495 | » | » | | | | |
| Crédit agricole, 300 fr. p. | 460 | » | » | | | | | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

| Départs de Saumur vers Angers. | |
|---|--|
| 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. | |
| 6 — 45 — — (arrêt à Angers). | |
| 9 — 1 — — omnibus-mixte. | |
| 1 — 25 — — soir, omnibus-mixte. | |
| 4 — 10 — — express. | |
| 7 — 15 — — omnibus. | |
| 10 — 37 — — (arrêt à Angers). | |

| Départs de Saumur vers Tours. | |
|---|--|
| 3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte. | |
| 8 — 21 — — omnibus. | |
| 9 — 40 — — express. | |
| 12 — 40 — — soir, omnibus-mixte. | |
| 4 — 44 — — omnibus-mixte. | |
| 10 — 28 — — express-poste. | |

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

VOYAGE — CHASSE — CAMPMENT

EXTRAITS DU CATALOGUE

| | | |
|--|------------|------------|
| Malles de voyage, choix dans 50 modèles, de... | FR. C. FR. | |
| Nouv. malles légères, solides, brev. s. g. d. g., de | 20 | à 27 d° |
| Caisses à robes et chapeaux pour dames, de | 10 | à 120 d° |
| Sacoches, sacs de touristes, d'artistes, de... | 7 50 | à 80 d° |
| Sacs de dames, cabas, aumônières, de... | 1 50 | à 43 d° |
| Carnassières, carniers, cartouchières, de... | 5 50 | à 48 d° |
| Bouteilles, gourdes, flacons, de... | » | 50 à 15 d° |
| Tentes d'officier et pour campement, de... | 80 | à 300 d° |
| Lits de campement, de... | 18 | à 150 d° |

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

VOYAGE --- CHASSE --- GYMNASTIQUE
CAMPMENT

DOCK DU CAMPMENT

Vastes Magasins et Ateliers.

Boulevard Poissonnière, 14, Paris. — Maison du Pont-de-Fer.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE — EXPÉDITION EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

TENTES — GYMNASTIQUE — SIÈGES

EXTRAITS DU CATALOGUE

| | | |
|---|------------|------------|
| Tentes de jardins et pour bains de mer, de... | FR. C. FR. | |
| Sièges plants tous genres et tous modèles, de... | 2 25 | à 12 d° |
| Chaises longues, flâneuses hêtre, canné, de... | 30 | à 42 d° |
| Siège en jonc ou rotin, de Hamacs en filets, aloès, de... | 5 25 | à 15 d° |
| Trapèzes bois, trapèzes à anneaux, de... | 5 75 | à 30 d° |
| Echelles de corde, coussins, cordages, de... | 4 25 | à 10 d° |
| Balançoires de colléges et à coussins, de... | 10 | à 18 d° |
| Haltères, fonte de fer (la pièce), de... | 9 | à 30 d° |
| | » | 25 à 13 d° |

ENTRÉE LIBRE — PRIX FIXE

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, près le Champ-de-Foire, rue Fardeau, n° 23;

COUR ET JARDIN.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE;

MAISON EN TRÈS-BON ÉTAT

A Saumur, rue Saint-Jean, n° 59, près la rue d'Orléans.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

1° UNE PETITE PROPRIÉTÉ, au Vau-Langlais, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, deux maisons et 1 hectare 27 ares de vigne;
2° VIGNE, aux Rouères, près la Cave-Bruneau, commune de Saumur, de 1 hectare;
Le tout à diviser au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. Paul TAVEAU, géomètre-expert au Pont-Foucharde, à M. BRUNET, à Villebernier, ou à M^e CLOUARD, notaire. (436)

A LOUER DE SUITE
UNE MAISON

Située rue d'Orléans, en face l'hôtel de Londres.
S'adresser à M^{me} veuve BRINDEAU, rue de Bordeaux, 6. (398)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

Le dimanche 22 septembre 1878, à midi,

VENTE

Au bourg de Distré,

DU MOBILIER

De l'ancienne Société des Amis réunis,

Consistant en :

Un billard et accessoires, chaises, tables, poêle, vin blanc et vin rouge, bouteilles vides, etc.
Au comptant et cinq pour cent en sus. (447)

A VENDRE

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet,

Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y adjoignant; superficie, 22 ares.

Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.
S'adresser à M. GRILLEPOIS-GAMICHON, rue des Fontaines. (149)

A VENDRE

DEUX CHIENS COUCHANTS épagneuls, de deux et trois ans, tout dressés; UNE PAIRE DE CHIENS griffons; UN BON BRIQUET, chassant tout gibier, de deux ans;
CHIENNE et CHIEN, et un VIEUX CHIEN, de six ans, pour le renard et le sanglier, très-vite de pied.
S'adresser à M. Léon TOURRET, garde au château de Jalesnes, près Vernantes. (441)

Commune de La Breille.

ADJUDICATION

DE TRAVAUX

Les Maire de la commune de La Breille prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de La Breille, le dimanche 22 septembre 1878, à une heure de l'après-midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

| | |
|---|-------------|
| 1° 948 mètres courants de terrassements | 1,042 f. 80 |
| 2° 948 mètres courants d'empierrements, y compris l'entretien | 3,489 75 |
| 3° Ouvrages d'art (rallongement d'un ponceau) | 260 43 |
| 4° Somme à valoir pour dépenses imprévues | 57 02 |
| Total | 4,850 » |

Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de M. l'agent-voyer d'arrondissement, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

UN HOMME, au courant du commerce, demande un emploi. — Il se chargerait de la comptabilité, de la représentation ou de toute autre occupation dans une maison de commerce.
S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE,

Place de la Billange, n° 4.

A VENDRE

PLUSIEURS ACTIONS

De la Compagnie d'Assurances l'Ouest, à 475 fr. l'une.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. Highlife. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

PAS DE BONNE SALADE

SANS HUILE D'OLIVE

de B. LAPALU, à NICE (Alpes-Marit.)

1, rue du Lazaret (sur le Port).

La Maison accepte des représentants.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Voyage gratuit à Paris

(Aller et retour en toutes classes).

ADMINISTRATION :

Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.
Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois, avec deux magnifiques gravures : un splendide volume par an. Nouvelles, Histoire, Science, Voyages, Beaux-Arts, Religion, Actualité, Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Berthon, Commettant, Victor Perceval, Deslys, R. de Navey, Verne, etc. — Illustrations par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Janniot, Lix, Morin, Vierge, G. Gilbert, etc. — COLLECTION : les 30 premiers volumes, 4 fr. chacun; les volumes suivants, 3 fr. 42, 4 fr. et 7,50 franco. Les volumes 43 et 44, 7 fr. et 8 fr. 50, franco.
Envoi d'un numéro spécimen contre 50 centimes en timbres-poste.

Complément facultatif du MUSÉE.

MODÈS VRAIES

TRAVAIL EN FAMILLE

Le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patron, Modèles, Broderie, Crochet, Tapisserie, Tricot, Ouvrages nouveaux, Muirie, Tricot, Ouvrages nouveaux, Muirie, Chiffres des abonnés en broderie. Paris, 7 fr. par an. Départements, franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, 13 fr. et 16 fr., franco.

Bureaux : rue Saint-Roch, 29.

45^e Année — 1878.

ABONNEMENT ANNUEL COMMENÇANT EN JANVIER.

MUSÉE SEUL :

Paris 7 fr. »
Départements 8 50

MUSÉE et MODÈS réunis :

Paris 13 fr. »
Départements 16 »

(Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

Saumur, imprimerie P. GODET.